



« Le Chabot »

Association de Protection des Rivières Ariégeoises

Le Président de l'association "le Chabot" visé par un acte malveillant

Deux jours à peine après le jugement qui a condamné les responsables des organisations agricoles et cynégétiques du département pour entraves à la liberté de réunion et d'expression avec menaces, Jérôme Brosseron, président de l'association le Chabot, a été visé la nuit dernière par un acte de malveillance "offert par la ruralité" comme l'affichait une grande banderole déployée au-dessus d'un gros dépôt de fumier assorti de palettes, barres de fer et d'une tête de sanglier.

Les discours agressifs constamment répétés des responsables de certaines organisations agricoles et de chasse, ont créé un climat détestable et poussent certains de leurs adhérents à des actes irresponsables, haineux et anti-républicains.

Notre association est entièrement solidaire de son président et une plainte a été déposée auprès des autorités judiciaires du département.

Cependant le Chabot, association de protection des rivières ariégeoises, tient à s'adresser directement à l'ensemble des agriculteurs de ce département, comme elle s'adresse à tous les ariégeois :

Nous comprenons la grande colère qui habite nombre d'entre vous.

Mais qui vous malmène réellement ?

N'est ce pas le business, l'agro-business, qui vous séduit avec des promesses de rentabilité et vous pousse à faire de plus en plus d'investissements et finalement vous endette ? Pour le profit de qui ?

La terre, les agriculteurs et les consommateurs sont les victimes des pollutions engendrées par l'utilisation de produits et de méthodes de plus en plus toxiques. Protéger la vie de la terre et des êtres humains, sans violence, est notre souci auquel nous aspirons et que nous souhaitons partager avec toutes et tous.

Varilhes le 2 décembre 2022

